

Les savoirs faire d'autrefois



LA TAILLE DES TAVAILLONS

Principe : _

Réaliser des tuiles de bois par fendage et non par sciage pour garantir l'étanchéité (l'eau glisse le long du fil du bois)



S'utilise en couverture comme en bardage (habillage des murs).

Employé plutôt dans les zones de montagne où la ressource bois est abondante et où le chaume est plus rare.

Noms : _

Suivant les régions les tuiles sont appelées :

- Bardeaux (Jura)
- Tavaillons (Savoie)
- Ancelles (alpes du Sud)

Essences utilisées : _

- Epicéa
- Mélèze
- Chataigner



FIABILITE TENUE DANS LE TEMPS

- Variable :
(20 à 40 ans pour l'épicéa)
plus pour le mélèze.



CHOIX DES ARBRES:

- Billons sans noeuds
- Cernes petites et régulières,
- Billons d'un minimum de diamètre
- Arbres de fil : les moins vrillés possible.
- Arbres vrillés à gauche car au fendage il se dévrille à droite (Sélection difficile car la majorité des arbres poussent vrillés à droite dans l'hémisphère Nord)



LES OUTILS DE TAILLE :

- Coins et merlin.
- Fendoir, départoir ou coutre
- Billot, mailloche
- Hachette de couvreur

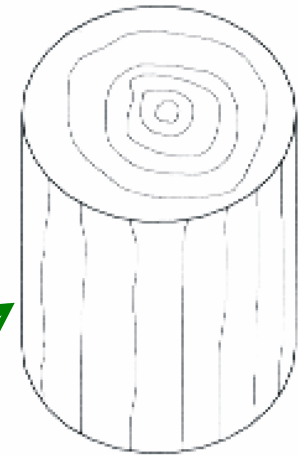


LA TECHNIQUE : Obtention des meules:

- Découper la grume en meules de longueur rigoureusement exacte de celle des tavaillons à produire.
- Sélectionner la meule entre les couronnes de noeuds.

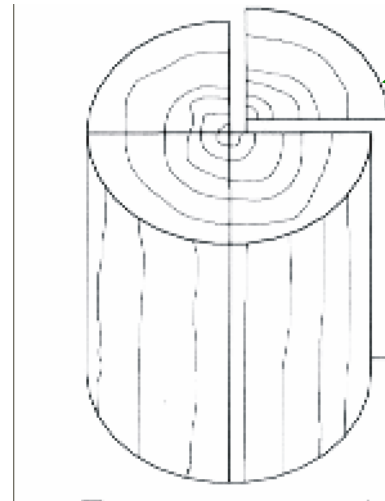
Réduire le plus possible le défaut angulaire de coupe.

Meule

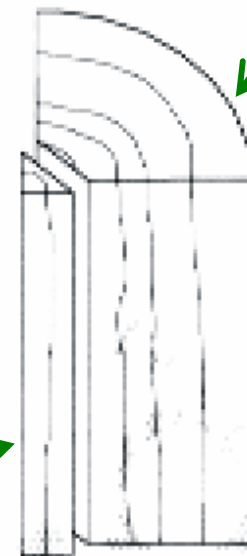


Fendage des meules en quartiers:

- Fendage en quartiers au coin.



Quartier brut



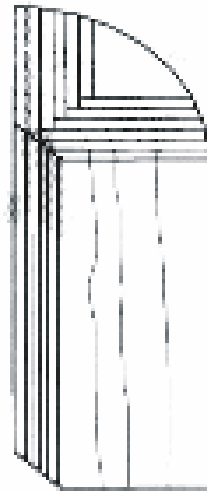
Aubier

- Purge du coeur et de l'aubier.

Coeur

Fendage des quartiers en tavaillons:

- Débitage du quartier au fendoir avec une mailloche



Débit
classique



Débit
Suisse



- Dressage des faces latérales à la hachette.
- Réduction du gauche du tavaillon à la hachette.

LA POSE :

- Jeu latéral pour la dilatation.
- Recouvrement de 3 à 4 (La surface exposée aux intempéries s'appelle le pureau).
- Recouvrement latéral en option (30 mm)
- Epaisseur doublée aux extrémités



EPILOGUE:

Technique quasiment inexistante dans la région, étant donné que nous ne sommes pas en haute montagne, et que les cultures de céréales pouvaient facilement fournir le chaume.

A l'opposé, en Haute-Savoie et dans les Alpes du Sud, les toitures bois ont toujours existé,

les collectivités locales et les acteurs de la filière bois ont fait revivre cette technique en créant un cahier des charges professionnel et en subventionnant ce type de toiture.

